



COMMUNIQUE DE PRESSE

Première en France P.E.P ecopassport® publie un guide méthodologique dédié aux équipements reconditionnés

Paris le 8 juillet 2026 – **A l'occasion de son Assemblée Générale, l'Association P.E.P ecopassport®, organisation à but non lucratif dédiée au développement et à la gestion du programme de déclarations environnementales produits PEP, annonce la publication d'un guide méthodologique inédit permettant de réaliser des PEP* ou EPD* sur des équipements reconditionnés. Une première en France et en Europe.**

Le reconditionnement des produits constitue un levier essentiel de l'économie circulaire. Lorsqu'il est réalisé dans des conditions appropriées, il permet de prolonger la durée de vie des produits tout en réduisant la consommation de ressources et les impacts environnementaux associés. Porté par une demande croissante des utilisateurs et des clients, le marché du reconditionné connaît aujourd'hui un développement rapide. Pourtant, si les impacts environnementaux des produits neufs sont désormais bien documentés, ceux des produits reconditionnés demeurent plus complexes à évaluer de manière homogène et transparente.

Une première en France et en Europe pour les équipements électriques, électroniques, et de génie climatique !

Afin d'apporter une réponse à cette problématique et de mettre à disposition une référence commune pour l'ensemble des acteurs du marché, plusieurs industriels membres de l'association P.E.P ecopassport® se sont mobilisés pour élaborer une méthode partagée, présentée dans ce guide inédit.

L'un des enjeux majeurs consistait à déterminer la répartition des bénéfices environnementaux et des impacts liés aux opérations de reconditionnement (diagnostic, réparation ou remplacement de composants, contrôle de sortie...). La méthode retenue, permet de valoriser à la fois le produit reconditionné et le produit neuf écoconçu pour un reconditionnement.

Cette méthodologie constitue ainsi une base de travail unifiée, ouverte à tous, fondée sur l'expertise des adhérents P.E.P ecopassport®. Elle ne se limite pas aux seules émissions de gaz à effet de serre et couvre l'ensemble des indicateurs d'analyse de cycle de vie (ACV), notamment les consommations de matières et de ressources, souvent insuffisamment prises en comptes par les approches exclusivement orientées sur le carbone.

Calculer au mieux les impacts pour dynamiser l'économie des produits reconditionnés

L'objectif est que l'ensemble des acteurs des filières électriques, électroniques, et génie climatique s'approprient cette méthode pour favoriser le développement des déclarations environnementales relatives aux équipements reconditionnés, et plus largement d'encourager le recours à ces produits. L'association prévoit de faire évoluer progressivement cette méthodologie par famille de produits, à partir des retours d'expérience qui seront collectés. À terme, la méthodologie sera intégrée dans les règles du programme (le PCR* et les PSR* en cas de spécificités sectorielles).





« Ce guide, initiative inédite en France et en Europe pour les équipements, n'aurait pas pu se faire sans l'implication de nos adhérents industriels, ainsi que des syndicats professionnels et tout particulièrement IGNES » explique Julien Morganti, Directeur Général de P.E.P. ecopassport®. « Ces derniers ont partagé leurs retours d'expérience sur les produits reconditionnés pour pouvoir mieux évaluer les impacts à étudier et les règles à attribuer notamment autour du point de substitution. Sans leur engagement rien n'aurait pu être possible. »

« Avec ce guide, nous répondons à une double attente : celle du marché qui veut plus de produits reconditionnés, et celle de nos adhérents qui souhaitent une meilleure valorisation de ces produits » complète Virginie Gatin, Présidente de l'association P.E.P. ecopassport®. « L'évaluation environnementale ne peut être pertinente que si elle prend en compte l'ensemble du cycle de vie des produits. Notre ambition est de proposer une méthode fiable et partagée afin de donner toute sa place à l'économie circulaire et d'accompagner son développement dans un contexte où la préservation des ressources est plus que jamais un enjeu stratégique. »

« VINCI Energies développe et porte plusieurs filières de réemploi tant en électricité qu'en CVC et perfectionne son savoir-faire pour étendre le reconditionnement sur plus en plus de produits et d'opérations. C'est pourquoi, au travers du Club Utilisateurs nous avons fait part à l'Association de notre besoin de fiches PEP de matériels en réemploi. Nous attendons donc avec impatience la publication de ce nouveau guide qui détaille la méthode pour réaliser ces fiches » conclut Christian Amiot, Responsable Mission Achats de VINCI Energies.

Le guide a été présenté en avant-première aux adhérents et sera disponible en ligne en libre accès dès septembre.

A propos de l'Association P.E. P

Fondée en 2009, l'Association P.E.P est une organisation à but non lucratif dont la raison d'être est de contribuer à réduire l'impact environnemental des produits électriques, électroniques, et numériques en facilitant la diffusion d'informations fiables, transparentes et vérifiées sur toute la chaîne de valeur.

Sa mission consiste, en conformité avec la norme ISO 14025, à définir les règles de gouvernance, élaborer, vérifier et publier des Profils Environnementaux de Produit (PEP) ou EPD (Environmental Product Declaration), tout en respectant des principes de transparence et de déontologie. Elle a aussi pour vocation de rassembler les acteurs du secteur pour promouvoir ces pratiques.

Reconnue comme opérateur référent du secteur au niveau international, l'Association P.E.P contribue à la normalisation nationale et européenne, et œuvre à l'harmonisation des programmes entre pays.

